

FICHE FORMATION - CAP

CAP Charpentier bois

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le CAP Charpentier Bois forme des professionnels capables de concevoir, fabriquer et poser des structures en bois.

Il prépare à travailler sur des chantiers de construction ou de rénovation d'ouvrages en charpente traditionnelle ou industrielle.

La formation alterne pratique en atelier, enseignements théoriques et stages en entreprise.

Elle dure généralement 2 ans après la classe de 3^e.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Charpentier bois

Monteur en charpente bois

Ouvrier qualifié en entreprise de menuiserie ou construction bois

Poseur de structures en ossature bois

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Le charpentier bois réalise des ossatures, toitures et structures en bois pour les bâtiments neufs ou en rénovation.

Il travaille à partir de plans, utilise des outils manuels et machines-outils pour tailler, assembler et monter les pièces.

Il intervient souvent sur chantier, en extérieur, dans le respect des normes de sécurité et des contraintes techniques.

Il peut évoluer vers des postes de chef d'équipe ou poursuivre en bac professionnel.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases techniques et pratiques de la charpente bois traditionnelle et moderne.

Apprendre à lire et interpréter des plans et documents techniques.

Maîtriser l'utilisation des outils à main et des machines de sciage, de débit et d'assemblage.

Savoir dimensionner, tracer, couper et assembler les pièces de bois selon les règles de l'art.

Comprendre les propriétés des matériaux bois et les principes de résistance des structures.

Développer des compétences en pose sur chantier, en sécurité et en autonomie.

Apprendre à utiliser les logiciels de dessin technique et de calcul de structure.

Renforcer les compétences transversales : communication, travail en équipe, anglais technique.

Préparer à l'insertion professionnelle ou à poursuivre en bac pro Technicien Menuisier Agenceur ou constructeur bois.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements généraux

Français / Histoire-Géo / EMC : 3h / semaine

Mathématiques : 2h / semaine

Sciences physiques et chimiques : 1h30 / semaine

Langue vivante (anglais) : 1h / semaine

Enseignements professionnels

Technologie de la charpente : 5h / semaine

Tracés et géométrie appliquée : 4h / semaine

Pratique de la charpente (atelier et chantier) : 8h / semaine

Dessin technique et lecture de plan : 3h / semaine

Étude des matériaux et mise en œuvre : 2h / semaine

Sécurité et environnement : 1h / semaine

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'une classe de 3^e ou niveau équivalent.

Avoir un intérêt pour le travail manuel, le bois et la construction.

Posséder une bonne capacité physique, un bon sens de l'espace et du détail.

Être motivé(e) par le travail en atelier ou sur chantier.

Une initiation au bricolage ou stage en entreprise est un plus.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1^{ère} Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35113/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **234** – ROME **F1501 - F1503**

FORMACODE **22313** – RNCP**35113**

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique
/ IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A